

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**  
**TOUTES SPÉCIALITÉS**

**SECOND GROUPE D'ÉPREUVES**

Session 2008

**MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**  
**ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE**

---

---

**Éléments de corrigé n° 8MGT05C**

---

---

**1 - Caractérissez l'organisation Lafarge : type, taille, champ d'action, performances (6 points).**

Type d'organisation : organisation privée à but lucratif / entreprise industrielle.

Champ d'action :

- Activités : matériaux de construction : ciment, granulats, béton et plâtre = activités industrielles => secteur secondaire.

- Géographique : le groupe est présent dans 70 pays – Firme multinationale produit et vend dans le monde entier => champ d'action international.

Taille : Effectifs de 71 000 salariés => il s'agit donc d'une grande entreprise.

Performances : Position de leader dans ses différents métiers, croissance du chiffre d'affaires, résultat d'exploitation bénéficiaire et en augmentation => l'organisation semble très performante. Cependant la performance doit être évaluée en relation avec les objectifs.

**2 - Identifiez la finalité et les objectifs de l'organisation. Montrez la cohérence entre les deux (7 points).**

La finalité première de l'entreprise est de réaliser des profits pour assurer sa pérennité. Le groupe s'est donc fixé des objectifs économiques de croissance (taux de croissance à 2 chiffres) et de rentabilité (ce qui permettra de rémunérer les actionnaires en leur versant des dividendes) pour cela, il convient de satisfaire le client en lui proposant des produits adaptés à ses besoins (produits innovants, de qualité...).

L'organisation poursuit aussi des objectifs sociaux (Lafarge respecte ses salariés : « employeur préféré ») et environnementaux (réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, des déchets...).

Il peut sembler difficile de concilier des objectifs aussi divers : les coûts supplémentaires occasionnés par la prise en compte du personnel et de l'environnement peuvent peser sur les bénéfices à court terme. Mais ils contribuent à long terme à sa pérennisation.

**3 - Caractérissez la stratégie mise en œuvre par Lafarge en matière de développement durable (7 points).**

L'organisation a mis en place une véritable stratégie de développement durable. L'effort réalisé est important en termes de formation, d'investissement matériel, d'information...

L'engagement écologique constitue un avantage concurrentiel pour Lafarge. Le groupe est en matière de protection de l'environnement nettement en avance sur la réglementation (normes internationales) et sur ses concurrents, il dispose d'un savoir-faire accumulé depuis les années 1970 => c'est un élément de différenciation (image positive) qui peut jouer un rôle clé dans la compétition entre cimentiers.

La stratégie de partenariat avec une ONG telle que WWF (organisation indépendante de l'entreprise et disposant de compétences complémentaires dans ce domaine) permet de renforcer la crédibilité de Lafarge, notamment lorsque le groupe présente les résultats de sa politique environnementale.